

EXTRAIT DE DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GATINE
 Place Porte Saint-Antoine
 79220 CHAMPDENIERS

décision :
B_2022_30_3

L' an deux mille vingt deux, le lundi 05 décembre à 09 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion siège social à Champdeniers, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 9

Date de convocation du : 01 Décembre 2022

Présents : 8

Titulaires : Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame MICOU Corine, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur ATTOU Yves, Madame SAUZE Magalie

Votants : 8

Absent(s) :

Objet : Finances - Budget
annexe Croix des Vignes -
décision modificative n°3

Excusé(s) : Monsieur OLIVIER Pascal

Secrétaire de Séance : Madame Francine CHAUSSERAY

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 22 septembre 2020 portant délégation d'attribution au Bureau communautaire en matière de finances notamment pour procéder au virement de crédit budgétaire de chapitre à chapitre

Vu le vote du budget annexe Zone d'activité La Croix des Vignes en date du 22 mars 2022

Vu les décisions modificatives précédentes portant ajustement audit budget annexe

Considérant les crédits actuellement ouverts en section d'investissement et en section de fonctionnement
 Considérant qu'il est nécessaire d'opérer des réajustements sur ces sections, en dépenses

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire **DECIDE à l'unanimité d'effectuer les virements de crédits budgétaires comme présentés ci-dessous :**

Budget Zone de la croix des vignes - DM3

- SECTION DE INVESTISSEMENT

Crédits pour stock de zone

DEPENSES

Chapitre	Articles	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
040	3555		88 638,85	220,00	88 858,85
16	168751		138 938,13	-220,00	138 718,13
TOTAL DEPENSES				-	

Budget Zone de la croix des vignes - DM3

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Crédits pour stock de zone

DEPENSES

Chapitre	Articles	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
042	71355	Achats, études et prestations	66 638,85	220,00	66 858,85
75	757	Subvention budget principal	58 563,15	-220,00	58 343,15
TOTAL RECETTES				-	

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Francine CHAUSSERAY

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication, notification.

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

Emis le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022
Transmis en sous-préfecture le



[Handwritten signature]

